

POUR SE PROFESSIONNALISER ET CONDUIRE DES PROJETS EN SPORT ADAPTÉ

LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

MONITEUR EN SPORT ADAPTE

DIPLOME PROFESSIONNEL

INSCRIT AU RNCP

Le CQP « **moniteur en sport adapté** » est un diplôme de la branche du sport permettant d'encadrer ponctuellement en complète responsabilité, au sein d'une association sportive affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté, les activités sportives réglementées par la fédération auprès de ses licenciés en situation de handicap mental ou psychique, de la découverte à l'initiation jusqu'au premier niveau de compétition.



Trans'Formation

Organisme national de formation de la FFSA

3 Rue Cépré - 75015 PARIS

Tél 01 42 73 90 07 - Fax 01 42 73 90 10

<http://transformation.ffsportadapte.fr/>

Numéro d'organisme de formation 11 75 08 544 75

Numéro Siret 311 463 210 000 55

Trans'Formation

Organisme national de formation de la FFSA

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Mention : Moniteur en Sport Adapté

Ce CQP ne permet pas d'exercer les fonctions d'éducateur sportif au sein d'un établissement spécialisé.

Ce diplôme permet d'exercer la fonction de **moniteur en sport adapté** au sein d'associations sportives affiliées à la FFSA. Les professionnels du travail social ou de la santé ne peuvent valoriser le CQP que dans ce contexte. Les temps de formation en alternance se déroulent **obligatoirement dans le cadre d'une association sportive sport adapté.**

Pré-requis

- Avoir 18 ans au jour de l'inscription à la formation ;
- Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS...)
- Justifier d'une expérience préalable d'encadrement bénévole ou professionnel auprès de ce public (personnes en situation de handicap mental ou psychique) de 40 heures (présentation d'une attestation du responsable de la structure)
- Présenter une attestation de réussite au test d'adaptation au milieu aquatique « Le Sauv'nage » de l'Ecole Française de Natation

LA FORMATION

6 unités de formation
5 BC à certifier

Durée de la formation 330 H
> 210 H en centre de formation
> 120 H en association FFSA

Coût pédagogique : 4 500 €

FINANCEMENTS

Plan de formation
Congé individuel de formation (CIF)
CIF-CDD
Contrat de professionnalisation
Période de professionnalisation
La région - Pôle Emploi
Individuel

Objectifs

- **Favoriser** l'engagement dans des pratiques sportives au sein d'associations affiliées à la FFSA en fonction des besoins des pratiquants et du sens qu'ils donnent à cette pratique
- **Mettre en œuvre** des démarches d'intervention permettant au pratiquant de découvrir, d'explorer, d'élaborer des solutions pour apprendre en fonction de ses capacités et du secteur de pratique fédéral
- **Préserver** l'intégrité (psychique, physique) des pratiquants en ayant une posture éthique
- **Contractualiser** les liens entre l'association sportive et l'institution spécialisée afin que cette pratique soit pérenne et en lien avec le projet individuel du pratiquant

Moyens pédagogiques et évaluation

- **Apports théoriques** pour définir ses conceptions du métier et élaborer des projets en sport adapté
- **Elaboration** d'outils permettant de structurer et d'analyser sa pratique
- **Analyse** des secteurs d'activités à la FFSA et des activités sportives pouvant être proposées aux sportifs en situation de handicap mental ou psychique au regard de leurs caractéristiques singulières
- **Interventions pédagogiques** auprès des publics concernés
- **Evaluation formative et certificative** à certaines étapes de la formation

Publics visés

Professionnels du travail social ou de la santé intervenant ou souhaitant intervenir dans le cadre d'une association sportive affiliée à la FFSA, ainsi que des bénévoles des associations sport adapté souhaitant accéder à un premier niveau de professionnalisation et toute personne ayant un projet de reconversion professionnelle

Organisation de la Formation

5 Blocs de Compétences (BC)

- 1 Accueil des pratiquants en sport adapté – publics : enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap mental ou psychique - et prise en compte des attentes
- 2 Encadrement de séances en sport adapté en prenant en compte les besoins singuliers des pratiquants en situation de handicap mental ou psychique, le sens qu'ils donnent à leur pratique, leurs apprentissages et les échéances tout en assurant leur sécurité
- 3 Accompagnement vers les événements
- 4 Intégration du moniteur en sport adapté dans le fonctionnement de l'association, et promotion des actions menées
- 5 Protection des personnes éprouvant des difficultés du fait de leur déficience intellectuelle ou de leurs problématiques psychiques, pouvant être source de mise en danger, d'incident ou d'accident

Les unités de formation

UF 1 **MÉTHODOLOGIE DE PROJET ET DE L'INTERVENTION** (35 H)
Du 19 au 23 mars 2018 à Strasbourg (67)

UF 2 **INITIER AUX ACTIVITÉS MOTRICES** (35 H)
Du 14 au 18 mai 2018 à Strasbourg (67)

UF 3 **INITIER AUX ACTIVITÉS D'ADAPTATION À UN ENVIRONNEMENT - RANDONNÉE ET ORIENTATION** (35 H)
Du 24 au 28 septembre 2018 à Munster (68)

UF 4 **INITIER AUX ACTIVITÉS DE REVENDICATION DE SES CAPACITÉS - DES JEUX COLLECTIFS VERS LES SPORTS COLLECTIFS** (35 H)
Du 19 au 23 novembre 2018 à Strasbourg (67)

UF 5 **ANIMER LES PREMIÈRES ÉTAPES DE PERFECTIONNEMENT À UNE DISCIPLINE - BADMINTON** (35 H)
Du 4 au 8 février 2019 à Strasbourg (67)

UF 6 **CONDUIRE UN PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT FÉDÉRAL** (35 H)
Du 13 au 17 mai 2019 à Strasbourg (67)

CERTIFICATION - ENTRETIEN CONCEPTION, CONDUITE ET ÉVALUATION DU PROJET
Du 25 au 26 juin 2019 à Strasbourg (67)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE WEB

<http://transformation.ffsportadapte.fr>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Isabelle GOUIN

isabelle.gouin@ffsa.asso.fr

01 42 73 90 07